

Consignes et sujets concours d'entrée 2022

Cher·ère·s candidat·e·s,
vous êtes inscrit·e·s au concours d'entrée en année 1 des Beaux-Arts de Marseille.
Le concours se déroule en deux temps :

- **Entre le jeudi 7 avril et le 24 avril 2022, 23h59**, vous devrez répondre aux sujets des épreuves écrite et de pratique artistique et déposer votre dossier de travaux personnels (aucune épreuve ne sera prise en compte après cette date) ;
- **Les 16 ou 17 ou 18 mai 2022**, vous passerez un entretien avec un jury d'enseignant·e·s, d'une vingtaine de minutes en visioconférence.

I. Épreuves à réaliser avant le dimanche 24 avril 2022, 23h59.

1. Épreuves écrite et de pratique artistique

Les sujets des épreuves écrite et de pratique artistique sont liés : vous devez produire **deux documents**, l'un pour l'épreuve écrite (un texte au format PDF), l'autre pour l'épreuve de pratique artistique (une page au format PDF).

Ces deux documents doivent être déposés sur votre compte dans la rubrique « répondre aux sujets et/ou déposer le dossier artistique » **avant le 24 avril 2022, 23h59**.

1.1 Épreuve écrite

Dans la liste du « Catalogue des possibilités » ci-dessous, choisissez un élément comme point de départ d'une réflexion écrite (maximum 3000 signes, espaces compris).

Enregistrez votre texte dans un document PDF que vous déposerez sur la plateforme.

Le document devra être nommé ainsi : **épreuve écrite_NOM_Prénom**

1.2 Épreuve de pratique artistique

Dans la liste du « Catalogue des possibilités » ci-dessous, choisissez un élément comme point de départ d'une proposition plastique. Restituez votre proposition dans un document PDF d'un poids maximum de 1 Mo, que vous déposerez sur la plateforme.

Si vous souhaitez soumettre au jury un fichier vidéo, merci de le faire en indiquant, dans votre document, un lien vers Vimeo ou Youtube, et vers Soundcloud pour un fichier audio.

Le document devra être nommé ainsi : **pratique artistique_NOM_Prénom**

1. Dossier de travaux personnels

Constituez un dossier de travaux personnels, qui sera évalué par un jury.

Ce dossier PDF, d'un poids maximum de 15 Mo, ne devra pas dépasser 10 pages.

Il sera constitué des reproductions d'une sélection de vos travaux : photographies, sculptures, éditions, œuvres sur papier, dessins, peintures, écrits, documents vidéo ou sonores, qui pourront ou non être accompagnées de textes (nous vous conseillons de légender vos images, en précisant les techniques, les dimensions, et s'il y a lieu, le titre). Si vous souhaitez intégrer des fichiers vidéo, merci d'indiquer dans votre dossier les liens vers Vimeo ou Youtube. Pour des fichiers audio, vous pouvez utiliser la plateforme Soundcloud. Dans les deux cas, la durée maximum des fichiers audio et vidéo sera de 3 minutes.

Ce dossier devra être nommé ainsi : Dossier_NOM_Prénom

Il doit être déposé sur votre compte dans la rubrique « répondre aux sujets et/ou déposer le dossier artistique » **avant le 24 avril 2022, 23h59.**

II. Entretien avec un jury

Les entretiens avec le jury d'une vingtaine de minutes se déroulent en visioconférence.

Vous recevrez le lien pour la visioconférence **la semaine du 9 mai 2022**, ainsi que le jour et l'heure de la convocation sur votre compte, dans la rubrique « mes convocations ».

Le jour de l'entretien, restez connecté·e·s en cas de retard des jurys et patientez sur la session de visioconférence jusqu'à l'arrivée de votre jury.

Gardez également votre téléphone auprès de vous en cas de problème technique.

En cas de problème technique, contactez : **concours.ba.marseille@gmail.com**

Les horaires de ces visioconférences ne sont pas modifiables, mais nous pourrions vous fournir, sur demande, des convocations et/ou attestations de présence.

Les résultats seront communiqués le mercredi 25 mai 2022 à partir de 9h sur la plateforme.

Liste du “catalogue des possibilités”

Le Catalogue des possibilités est un ensemble de propositions élaboré par le *Studio Babel* (sous la direction de l'artiste-consultant François Deck). Il est proposé comme point de départ pour les épreuves écrites et de pratique artistique au concours d'entrée en année 1.

Le·la candidat·e choisit un élément de la liste et présente le travail effectué en amont lors de l'entretien avec le jury.

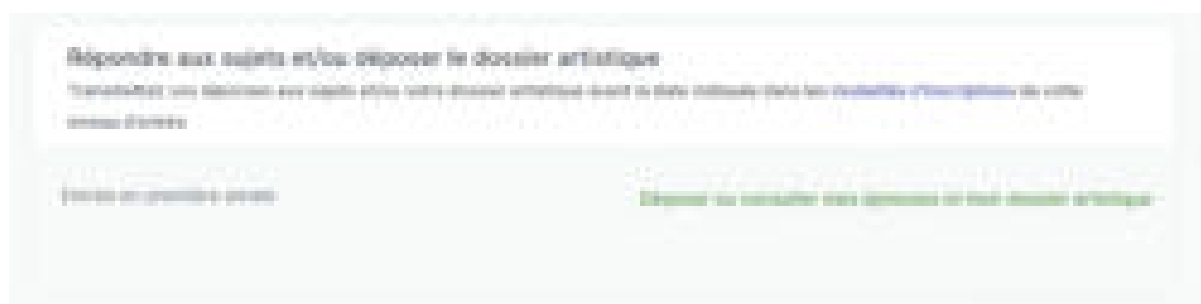
Voici son contenu :

- trois mots
- dix photos
- des vidéos
- une danse
- votre dernier single
- une idée
- une conviction
- des dessins
- un·e artiste international·e
- des peintures
- un peu de recul
- une spécialité culinaire personnelle
- une situation fragile
- une pomme à tout faire
- tout ce qui vous semble nécessaire
- une démarche
- une personnalité publique
- un projet
- un diplôme d'école d'art
- Une amende impayée
- un mensonge
- une grosse dyslexie
- une bande son de trois minutes
- rien de neuf
- un record inégalé
- des textes
- des références
- un monologue
- une question à poser
- un costume
- un drapeau blanc
- presque rien
- une thèse de doctorat
- un livre
- une performance
- une bande dessinée
- des fleurs
- votre jury personnel
- un blog
- le temps va tout s'en va
- des ami·e·s
- votre porte-bouteilles
- aucun style
- tous les styles
- une envie d'aventure
- une collection que vous avez réalisée
- une histoire
- un C.A.P. de plomberie
- une chanson
- une découverte scientifique
- une blague
- un récit de voyage
- une proposition de discussion
- le journal du jour
- ce que vous avez dans les poches
- une découverte philosophique
- une couleur
- un tour de magie
- une belle courbe mathématique
- une énigme
- l'aide de quelqu'un·e
- un site internet
- une expérience de hacking
- une sculpture monumentale
- des compétences dans un domaine
- des incompétences dans un autre
- une œuvre plagiée
- l'envie de dire « je ne sais pas dessiner »
- un haïku
- un début de roman un dialecte
- des projets inachevés
- une utopie
- un·e traducteur·tradutrice
- une lettre de motivation
- votre autoportrait
- un instrument de musique
- une proposition d'examen d'entrée

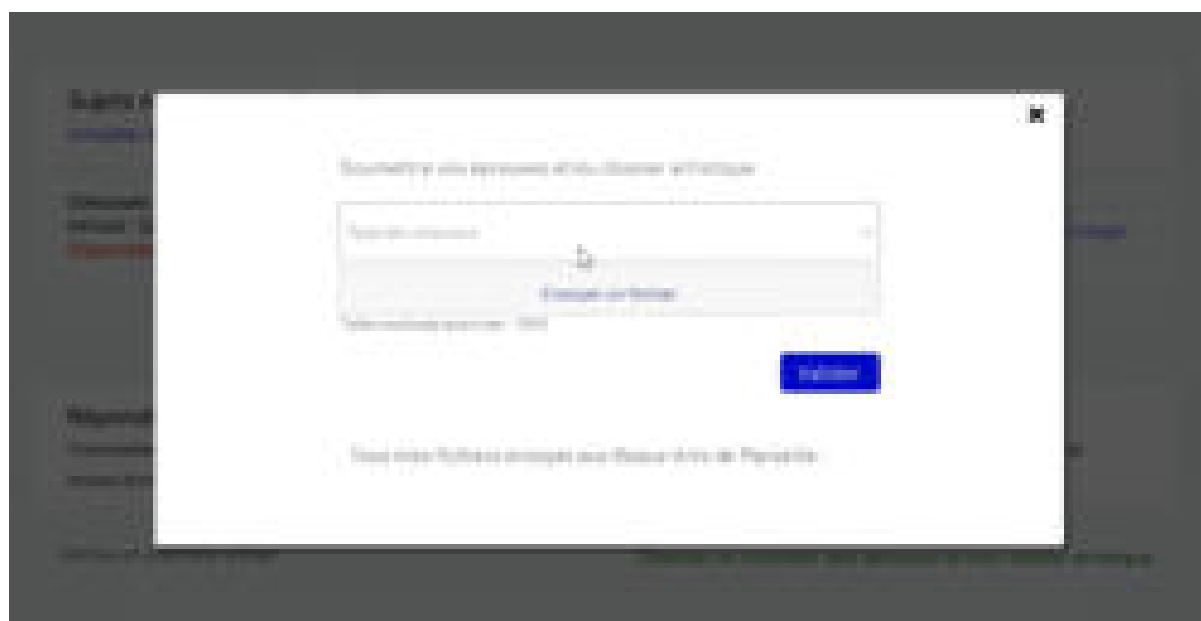
TUTORIEL

Les Beaux-Arts de Marseille - Dépôt des sujets et / ou consignes / Convocation à l'entretien

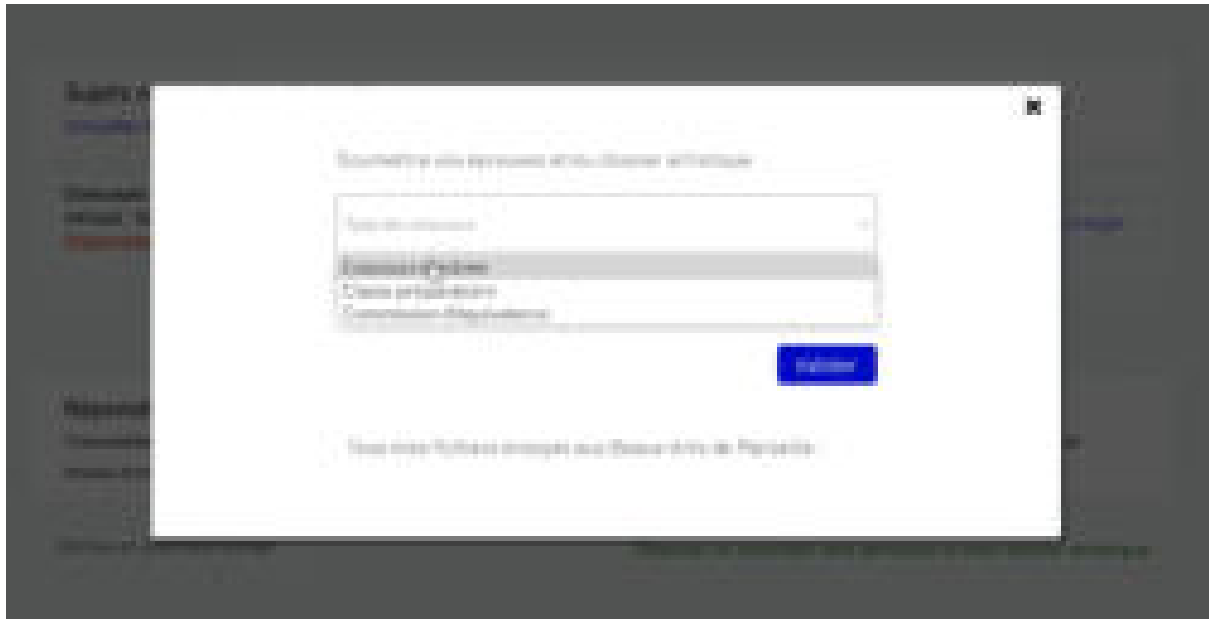
Pour répondre aux sujets et / ou déposer votre dossier artistique, rendez-vous sur la rubrique suivante et cliquez sur "Déposer ou consulter mes épreuves et mon dossier artistique"



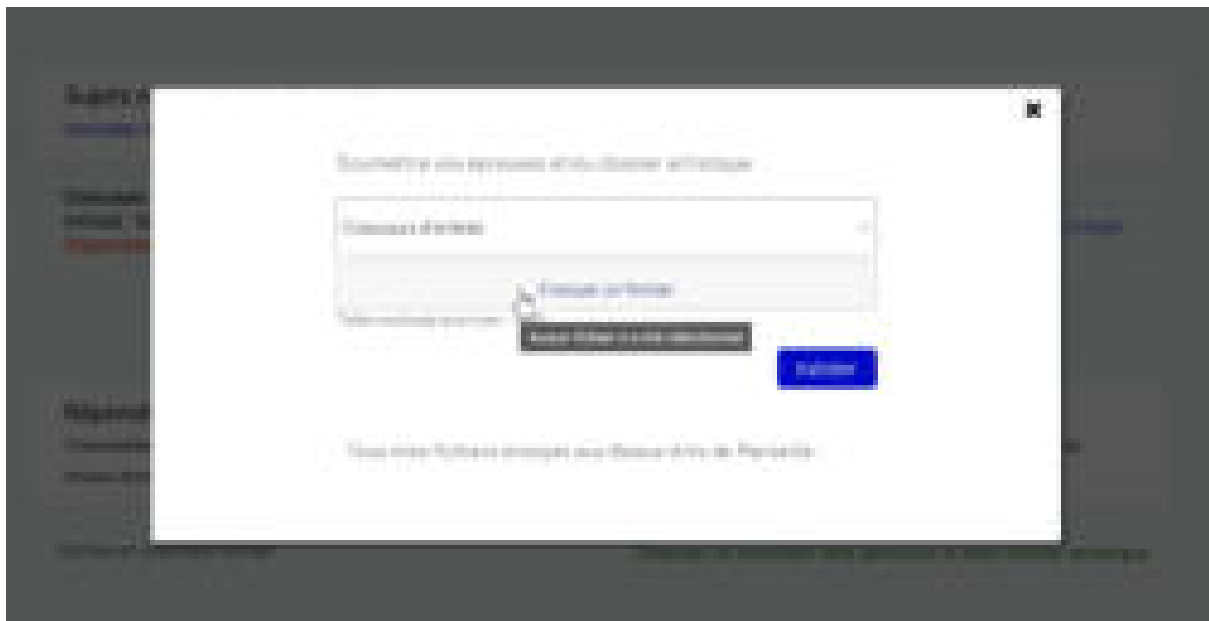
Une fenêtre pop-up s'ouvrira, vous pourrez y déposer vos fichiers



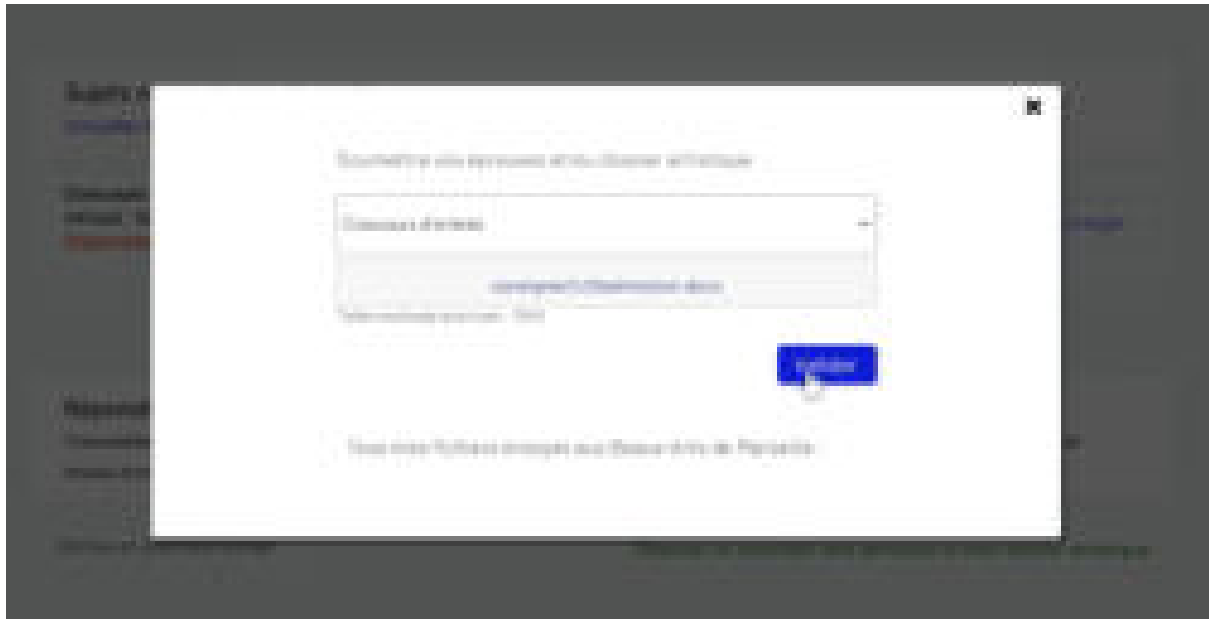
Spécifiez le type de concours auquel vous postulez



Téléchargez votre fichier

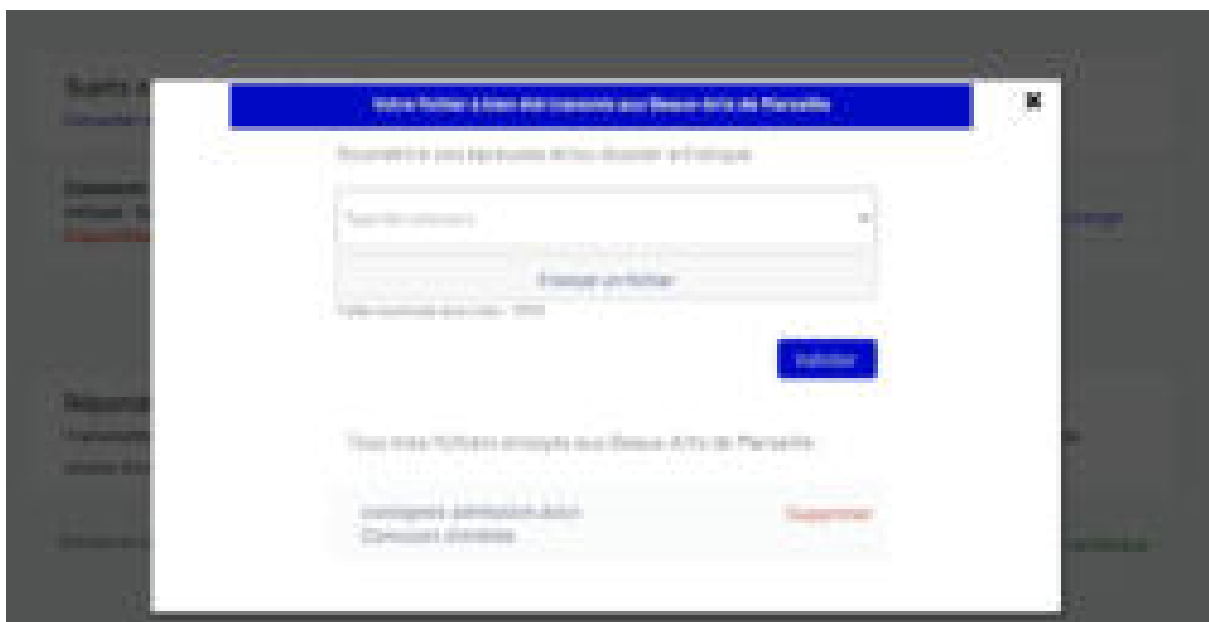


Cliquez sur le bouton Valider



Un message indiquant que votre fichier a bien été transmis s'affichera, vous pourrez également répéter l'opération ou supprimer votre fichier.

Attention : la taille maximale autorisée d'un fichier est de 15MO



Par la suite, vous recevrez un e-mail de la part de l'école des Beaux-arts indiquant la décision sur votre dossier. Vous pourrez également retrouver cette décision directement dans la rubrique des dépôts de dossiers.



Enfin, vous pourrez retrouver dans la rubrique “mes convocations”, le jour et l’heure de l’entretien. Utilisez le lien pour entrer dans la salle d’entretien



⚠ Attention, les dates et heures sont communiquées sous le fuseau horaire FRANÇAIS